

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

États financiers au 31 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 16
Renseignements supplémentaires	17 - 18



Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux administrateurs de
La Corporation Félix Hubert d'Hérelle**

**Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**

Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0G2

Téléphone : 450 445-6226
Télécopieur : 514 876-5021
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme La Corporation Félix Hubert d'Hérelle, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits d'activités de financement, aux apports reportés afférents aux immobilisations, à l'excédent des produits par rapport aux charges, à l'actif et aux actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme La Corporation Félix-Hubert d'Hérelle au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Brossard
Le 9 juin 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 21089

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

			2011	2010
	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Subventions				
Gouvernement provincial	675 106	109 932	785 038	773 342
Municipal		59 213	59 213	59 518
Dons d'organismes sans but lucratif	200 864		200 864	170 000
Activités de financement				
Sociétés	24 743		24 743	21 182
Particuliers	88 784		88 784	19 526
Hébergement et loyers	116 464	36 645	153 109	159 119
Repas des visiteurs	8 204		8 204	9 275
Produits d'intérêts	38	7	45	3 633
Amortissement des apports reportés	7 100	21 529	28 629	28 615
Autres produits	3 919	1 655	5 574	9 247
	<u>1 125 222</u>	<u>228 981</u>	<u>1 354 203</u>	<u>1 253 457</u>
Charges				
Hébergement et soutien	759 185	24 024	783 209	808 467
Locaux	63 617	23 367	86 984	85 898
Administration	217 961	35 930	253 891	268 427
Intérêts sur la dette à long terme	35 007	55 404	90 411	94 202
Amortissement des immobilisations	36 304	50 612	86 916	88 452
	<u>1 112 074</u>	<u>189 337</u>	<u>1 301 411</u>	<u>1 345 446</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>13 148</u>	<u>39 644</u>	<u>52 792</u>	<u>(91 989)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Investis en Immobilisations		Affectés		Non affectés		2011		2010	
	Fonds Maison	Fonds Studios	Fonds Maison	Fonds Studios	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	340 532	13 365	7 500	(43 722)	(34 510)	(43 722)	283 165	283 165	375 154	375 154
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(29 204)	(29 083)		68 727	42 352	68 727	52 792	52 792	(91 989)	(91 989)
Investissement en immobilisations	22 687	54 962		(54 962)	(22 687)	(54 962)	(335 957)	(335 957)	283 165	283 165
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<u>334 015</u>	<u>39 244</u>	<u>7 500</u>	<u>(29 957)</u>	<u>(14 845)</u>	<u>(29 957)</u>	<u>335 957</u>	<u>335 957</u>	<u>283 165</u>	<u>283 165</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	52 792	(91 989)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	86 916	88 452
Amortissement des apports reportés	(28 629)	(28 615)
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)	39 669	43 879
Rentrées nettes de fonds	<u>150 748</u>	<u>11 727</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme		88 402
Immobilisations	(12 442)	(6 280)
Emprunt bancaire	(5 000)	(57 110)
Apports reportés afférents aux immobilisations	9 800	6 000
Remboursement de dette à long terme	(75 006)	(71 227)
Sorties nettes de fonds	<u>(82 648)</u>	<u>(40 215)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	68 100	(28 488)
Encaisse au début	18 726	47 214
Encaisse à la fin	<u>86 826</u>	<u>18 726</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle


Bilan

au 31 mars 2011

			2011	2010
	Fonds Maison	Fonds Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	62 687	24 139	86 826	18 726
Débiteurs (note 4)	12 422	595	13 017	12 216
Frais payés d'avance	4 448	3 528	7 976	6 927
	<u>79 557</u>	<u>28 262</u>	<u>107 819</u>	<u>37 869</u>
Avances au fonds Studios, sans intérêt ni modalités d'encaissement	39 982			
Immobilisations (note 5)	941 316	1 810 464	2 751 780	2 826 254
	<u>1 060 855</u>	<u>1 838 726</u>	<u>2 859 599</u>	<u>2 864 123</u>
PASSIF				
Passif à court terme				
Emprunt bancaire (note 6)				5 000
Créditeurs (note 7)	94 573	18 074	112 647	103 601
Revenus reportés		163	163	
Apports reportés de fonctionnement (note 8)	32 310		32 310	
Versements sur la dette à long terme	173 412	57 085	230 497	73 904
	<u>300 295</u>	<u>75 322</u>	<u>375 617</u>	<u>182 505</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	90 580	606 513	697 093	715 922
Dus au fonds Maison, sans intérêt ni modalités de remboursement		39 982		
Dette à long terme (note 10)	343 310	1 107 622	1 450 932	1 682 531
	<u>734 185</u>	<u>1 829 439</u>	<u>2 523 642</u>	<u>2 580 958</u>
SOLDES DE FONDS				
Investis en immobilisations	334 015	39 244	373 259	353 897
Affectés	7 500		7 500	7 500
Non affectés	(14 845)	(29 957)	(44 802)	(78 232)
	<u>326 670</u>	<u>9 287</u>	<u>335 957</u>	<u>283 165</u>
	<u>1 060 855</u>	<u>1 838 726</u>	<u>2 859 599</u>	<u>2 864 123</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur Amélie Julien


Administrateur

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle est un organisme constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) qui a pour objectif d'apporter de l'aide aux personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH-SIDA). Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs détenus à des fins de transaction

L'encaisse et les dépôts à terme désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisées à l'état des résultats incluent les produits d'intérêts ainsi que les gains ou les pertes réalisés et non réalisés, et sont présentées au poste Produits d'intérêts.

Les produits de placements ne font pas l'objet d'affectations d'origine interne ni externe.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances, tandis que l'emprunt bancaire, les créditeurs et la dette à long terme sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Comptabilité par fonds

Le fonds Maison présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion liés aux activités de la Maison.

Le fonds Studios présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion des appartements supervisés des studios.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits des fonds Maison et Studios lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme comptabilise les produits de pensions des résidents sur une base mensuelle selon les prix établis et lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service est rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants de pensions des résidents sont à payer le premier de chaque mois.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Système téléphonique	7 ans
Équipement médical et informatique	5 ans
Mobilier, agencements, literie et équipement de cuisine	10 ans

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Ventilation des charges

L'organisme est composé de deux fonds : le fonds Maison et le fonds Studios.

Le coût des activités de ces fonds se compose de différents frais, dont ceux relatifs aux ressources humaines et aux frais et fournitures de bureau, ainsi que d'autres charges de fonctionnement général directement rattachées à ces activités.

L'organisme ventile les charges de fonctionnement général liées aux activités d'administration présentées à l'état des résultats selon la clé de répartition suivante adaptée à chaque type de charges et utilisée avec constance année après année :

- Charges d'administration – salaires et charges sociales : en fonction du temps consacré aux activités.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Débiteurs	(801)	54 598
Frais payés d'avance	(1 049)	12 670
Créditeurs	9 046	(23 389)
Revenus reportés	163	
Apports reportés de fonctionnement	<u>32 310</u>	
	<u><u>39 669</u></u>	<u><u>43 879</u></u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités de fonctionnement se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Intérêts versés	90 634	94 414

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

4 - DÉBITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Fonds Maison		
Comptes clients	3 516	4 639
Taxes à la consommation à recevoir	8 189	5 649
Autres	717	84
	<u>12 422</u>	<u>10 372</u>
Fonds Studios		
Comptes clients	595	1 844
	<u>13 017</u>	<u>12 216</u>

5 - IMMOBILISATIONS

	<u>2011</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Fonds Maison			
Terrain	164 600		164 600
Bâtiment	917 893	203 903	713 990
Système téléphonique	21 743	21 743	
Équipement médical	11 008	10 658	350
Équipement informatique	41 213	32 651	8 562
Mobilier et agencements	81 054	31 786	49 268
Équipement de cuisine	18 293	13 747	4 546
	<u>1 255 804</u>	<u>314 488</u>	<u>941 316</u>
Fonds Studios			
Terrain	7 530		7 530
Bâtiment	1 897 758	142 332	1 755 426
Mobilier et literie	63 345	15 837	47 508
	<u>1 968 633</u>	<u>158 169</u>	<u>1 810 464</u>
	<u>3 224 437</u>	<u>472 657</u>	<u>2 751 780</u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

5 - IMMOBILISATIONS (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2010 Coût non amorti
	\$	\$	\$
Fonds Maison			
Terrain	164 600		164 600
Bâtiment	916 536	180 972	735 564
Système téléphonique	21 743	21 743	
Équipement médical	11 008	9 994	1 014
Équipement informatique	40 144	28 208	11 936
Mobilier et agencements	72 747	24 096	48 651
Équipement de cuisine	16 584	13 171	3 413
	<u>1 243 362</u>	<u>278 184</u>	<u>965 178</u>
Fonds Studios			
Terrain	7 530		7 530
Bâtiment	1 897 758	94 888	1 802 870
Mobilier et literie	63 345	12 669	50 676
	<u>1 968 633</u>	<u>107 557</u>	<u>1 861 076</u>
	<u><u>3 211 995</u></u>	<u><u>385 741</u></u>	<u><u>2 826 254</u></u>

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant maximum autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,5 % (3 %; 5,25 % en 2010) et est renouvelable en juillet 2011.

7 - CRÉDITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Fonds Maison		
Comptes fournisseurs et charges à payer	24 851	24 835
Salaires à payer	18 420	10 245
Vacances à payer	51 302	48 062
	<u>94 573</u>	<u>83 142</u>
Fonds Studios		
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 542	12 601
Taxes à la consommation à payer	9 532	7 858
	<u>18 074</u>	<u>20 459</u>
	<u><u>112 647</u></u>	<u><u>103 601</u></u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

8 - APPORTS REPORTÉS DE FONCTIONNEMENT

Les apports reportés représentent des subventions obtenues dans le cadre de différents programmes et destinées à couvrir des charges du prochain exercice.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Montant encaissé (a)	46 100	
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(13 790)	
Solde à la fin	<u>32 310</u>	-
(a) Fondation André Gauthier	10 000	
MAC Aids Fund	36 100	
	<u>46 100</u>	-

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Fonds Maison		
Subvention du gouvernement provincial		
Solde au début	48 494	54 056
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(5 376)	(5 562)
Solde à la fin	<u>43 118</u>	<u>48 494</u>
Subvention privée		
Solde au début	39 386	15 371
Montant encaissé au cours de l'exercice (a)	9 800	6 000
Reçu sous forme de fournitures		19 539
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(1 724)	(1 524)
Solde à la fin	<u>47 462</u>	<u>39 386</u>
	<u>90 580</u>	<u>87 880</u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (suite)

Fonds Studios

Subvention du gouvernement fédéral

Solde au début	340 810	354 780
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(13 970)	(13 970)
Solde à la fin	<u>326 840</u>	<u>340 810</u>

Subvention municipale

Solde au début	287 232	294 791
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(7 559)	(7 559)
Solde à la fin	<u>279 673</u>	<u>287 232</u>
	<u>606 513</u>	<u>628 042</u>
	<u>697 093</u>	<u>715 922</u>

(a) MAC Aids Fund

Fondation Farha	9 800	6 000
	<u>9 800</u>	<u>6 000</u>

10 - DETTE À LONG TERME

	<u>Court terme</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$	\$
Fonds Maison			
Hypothèque immobilière de premier rang, garantie par le terrain et le bâtiment, 6,64 %, remboursable par versements mensuels de 1 574 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2012 (juste valeur 165 721 \$; 170 898 \$ en 2010)	160 480	160 480	168 423
Hypothèque immobilière de deuxième rang, garantie par le terrain et le bâtiment, 6,64 %, remboursable par versements mensuels de 3 015 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2012 (juste valeur 335 325 \$; 343 466 \$ en 2010)	<u>12 932</u>	<u>356 242</u>	<u>368 343</u>
	<u>173 412</u>	<u>516 722</u>	<u>536 766</u>
Fonds Studios			
Hypothèque immobilière, garantie par le terrain et le bâtiment ainsi que par la Société d'habitation du Québec (SHQ), 4,7 %, remboursable par versements mensuels de 2 811 \$, capital et intérêts, échéant en février 2013 (juste valeur 481 871 \$; 479 565 \$ en 2010)	12 346	462 944	474 829

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

10 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>Court terme</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$	\$
Hypothèque immobilière, garantie par le terrain et le bâtiment, 4,7 %, remboursable par versements mensuels de 6 403 \$, capital et intérêts, échéant en février 2013 (hypothèque entièrement remboursée par la SHQ) (juste valeur 718 611 \$; 749 409 \$ en 2010)	<u>44 739</u>	<u>701 763</u>	<u>744 840</u>
	<u>57 085</u>	<u>1 164 707</u>	<u>1 219 669</u>
Versements exigibles à court terme	<u>230 497</u>	<u>230 497</u>	<u>73 904</u>
	<u><u>1 450 932</u></u>	<u><u>1 450 932</u></u>	<u><u>1 682 531</u></u>

La juste valeur des hypothèques immobilières a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs prévus à des taux d'intérêt qui varient de 4,22 % à 6,09 % et qui représentent les taux dont l'organisme pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'élèvent à 230 497 \$ en 2012 et à 1 450 932 \$ en 2013.

11 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

Le risque de crédit de l'organisme provient principalement des comptes clients. Ces actifs financiers sont gérés et analysés par l'organisme afin de détecter toute moins-value. Au 31 mars 2011, la direction estime que le risque de crédit de l'organisme relatif à ces actifs financiers est faible.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

11 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

L'encaisse est détenue dans une institution financière reconnue. La direction de l'organisme considère que cet actif financier est à faible risque de perte.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse. L'organisme établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations et atteindre ses objectifs.

12 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- Acquitter ses obligations financières.

L'organisme gère son capital, soit les soldes de fonds, principalement au moyen de subventions, de dons et de produits de pensions.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

13 - REDISTRIBUTION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Les charges relatives aux salaires et charges sociales présentées dans les charges d'administration totalisent 120 887 \$ (124 606 \$ en 2010) et sont ventilées entre les fonds comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Fonds Maison	96 984	81 311
Fonds Studios	23 903	43 295
	<u>120 887</u>	<u>124 606</u>

14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

			2011	2010
	Maison	Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SUBVENTIONS				
Gouvernement provincial				
Agence de la santé et des services sociaux – Montréal	675 106	33 097	708 203	696 507
SHQ		76 835	76 835	76 835
Municipal				
Office municipal d'habitation		59 213	59 213	59 518
	<u>675 106</u>	<u>169 145</u>	<u>844 251</u>	<u>832 860</u>
DONS D'ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF				
Centraide	162 000		162 000	162 000
Fondation Farha	14 000		14 000	8 000
MAC Aids Fund	13 790		13 790	
Fondation Québécoise du Sida	7 574		7 574	
Abbott Canada	3 500		3 500	
	<u>200 864</u>	<u>–</u>	<u>200 864</u>	<u>170 000</u>
HÉBERGEMENT ET SOUTIEN				
Salaires et charges sociales	654 373	23 414	677 787	691 805
Nourriture	61 395		61 395	59 701
Fournitures	14 078	247	14 325	18 144
Formation et perfectionnement	1 735		1 735	11 242
Charges locatives	21 850		21 850	19 750
Transport des résidents	3 048		3 048	4 050
Entretien et réparations	2 706	363	3 069	3 775
	<u>759 185</u>	<u>24 024</u>	<u>783 209</u>	<u>808 467</u>
LOCAUX				
Énergie	25 215	5 076	30 291	27 745
Entretien et réparations	16 778		16 778	20 490
Assurances	12 531	5 640	18 171	16 475
Taxes et permis	9 093	12 651	21 744	21 188
	<u>63 617</u>	<u>23 367</u>	<u>86 984</u>	<u>85 898</u>

La Corporation Félix Hubert d'Hérelle
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

			2011	2010
	Maison	Studios	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION				
Salaires et charges sociales	148 833	23 904	172 737	166 276
Honoraires professionnels	5 128	1 471	6 599	17 853
Télécommunications	13 375	1 448	14 823	18 622
Assurances responsabilité	8 878		8 878	9 321
Entretien et réparations	11 021	6 976	17 997	25 815
Créances douteuses	800	778	1 578	100
Fournitures	14 579	364	14 943	18 636
Frais liés aux activités	1 506		1 506	234
Frais bancaires	3 744	101	3 845	3 416
Location d'équipement	2 341		2 341	3 341
Publicité et promotion	4 514		4 514	2 326
Autres charges	3 242	888	4 130	2 487
	217 961	35 930	253 891	268 427